Un nouveau climat pour l'Union syndicale suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1975)**

Heft 339

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1028863

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

d'Essen qui fait figure de précurseur en la matière, elle qui introduisait dès 1929 une telle zone pour le plus grand bénéfice de ses habitants) ; des nouvelles enfin du premier journal téléphoné de Suisse, créé à Zurich il y a quelques mois sous le nom de « Telefonziitig » (39 11 12), qui est entré peu à peu dans les mœurs (300 à 500 appels par jour) et dont le budget mensuel s'est, semble-t-il, stabilisé à près de 1000 francs (couverts par des contributions volontaires) bien que ses quelque vingt collaborateurs soient bénévoles depuis le début.

Un nouveau climat pour l'Union syndicale suisse

Réduction de la durée du travail, assurances sociales, main-d'œuvre étrangère, statistique économique, humanisation du travail, participation, médecine du travail, éducation et formation professionnelle, postes de travail et écoles de recrues, moyens de communication de masse, réformes des structures avec notamment la réorganisation de la presse syndicale, les objets à l'ordre du jour du prochain congrès de l'Union syndicale suisse (500 délégués à Bâle du 20 au 22 novembre prochain) recouvrent pratiquement toute l'actualité économique sociale et politique de notre pays.

Autant dire que la grande manifestation bâloise sera d'abord l'occasion de confirmer le poids de l'USS sur le fonctionnement de notre démocratie. Et là, les débats seront, à n'en pas douter, éclairés d'un jour différent cette année sur la lancée du regain d'intérêt pour les syndicats qu'a provoqué la crise.

Le nombre important des affiliations aux diverses fédérations (chiffres records par exemple à la TFMH) sous le coup des tensions sur le marché de l'emploi, l'élan significatif aussi pris par la gauche lors des dernières élections fédérales, devraient redonner à la principale organisation de syndiqués du pays une combativité qu'espèrent à n'en pas douter les nouveaux adhérents.

Le ton des résolutions qui seront votées par l'assemblée générale après des travaux préalables dans des groupes spécialisés sera là plus significatif que leur fond même, puisque l'on n'attend pas d'un congrès de cette ampleur des modifications de trajectoires politiques spectaculaires.

Pour mémoire, et pour situer plus exactement la place qu'occupait l'Union syndicale suisse dans le mouvement de concertation helvétique, quelques chiffres sont évidemment nécessaires.

Les tableaux ci-contre (voir aussi la « Revue syndicale » d'octobre 1975) indiquent des tendances: on en est réduit à comparer les données provenant des derniers volumes du recensement de 1970 et les effectifs des travailleurs syndiqués en 1974... A cela s'ajoute que les structures du monde ouvrier se sont considérablement modifiées cette dernière décennie : en 1960, on comptait un employé pour deux ouvriers, alors qu'en 1970 il y avait huit employés pour dix ouvriers ; on comprend, dans ces conditions, que le degré de syndicalisation soit fluctuant.

En toile de fond, l'importance de l'USS : en 1970, année du recensement, la Suisse comptait 795 008 travailleurs organisés au total, et l'USS en regroupait 436 669, soit 54,5 % (le nombre total des salariés s'élevait alors à 2 683 074...).

Le premier tableau : l'évolution des effectifs syndicaux dans les diverses régions du pays (dans le détail, il est à noter que le canton de Neuchâtel vient en tête avec un degré d'organisation de 31 % en 1974 ; il est suivi des cantons de Schaffhouse (29,6 %), Bâle-Ville (28,6 %), Tessin (26,5 %), Vaud (21,6 %) et Berne (21,3 %) alors que le degré le plus bas est celui des cantons de Schwyz (2,4 %) et Nidwald (2,9 %). Le second tableau : le degré d'organisation à l'Union syndicale suisse dans les diverses régions helvétiques.

1. **La force des syndicats**

	1960	*1970*	*1974*	*Indices 1960*	*1960=100 1970*	*1974*
Suisse orientale [1]	46 693	43 591	44 624	100	93,4	95,5
Zurich	81 122	69 275	68 867	100	85,3	84,8
Suisse septentrionale [2]	87 013	81 675	84 928	100	93,3	97,6
Suisse centrale [3]	15 027	13 991	14 119	100	93,1	93,9
Berne	85 916	84 885	86 935	100	98,8	101,2
Suisse romande [4]	98 662	115 383	122 555	100	113,0	124,2
Tessin	15 795	20 535	24 782	100	130,0	156,8
Total [5]	437 006	436 669	455 235	100	99,9	104,2

2. **La force de l'USS**

	Salariés 1970	*Affiliés à l'USS 1974*	*Degré d'organisation 1960*	*1974*
Suisse orientale [1]	369 496	44 624	15,3	12,1
Zurich	513 426	86 867	19,4	16,9
Suisse septentrionale [2]	495 036	84 928	20,0	17,2
Suisse centrale [3]	197 865	14 119	9,1	7,1
Berne	407 296	86 935	25,9	21,3
Suisse romande [4]	597 754	122 555	23,4	20,5
Tessin	93 606	24 782	21,4	26,5

1 Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rh. Int. et Ext., Saint-Gall, Grisons, Thurgovie.
2 Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie.
3 Lucerne, Uri, Schwyz, Nidwald, Zoug.
4 Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Genève.
5 Membres isolés inclus.